

Un plus un ou les incarnés

Il est difficile de n'être que soi. Du moins est-ce toute une morale du comportement.

La démocratie prétend introduire cette ascèse dans le jeu politique. Un citoyen est réduit à une voix ; il compte pour un. Un parti doit accepter de ne valoir que la confiance qu'on lui accorde, constamment remise en question dans la concurrence du pluralisme.

L'égalité numérique n'est pas une simple exigence formelle destinée à ramener les antagonismes politiques à un jeu d'additions simples. En réalité, il s'agit d'une exigence fondamentale d'égalité.

Il est si peu naturel d'accepter l'égalité démocratique que tous les moyens sont utilisés pour y échapper.

Le plus courant, c'est d'agir sur d'autres facteurs sociaux que les facteurs politiques. L'économie n'est pas égalitaire... Un PDG ne compte pas « un » comme « un » manoeuvre de son usine. D'où la volonté de transférer les centres de décision hors du contrôle démocratique.

Mais restons à l'intérieur du jeu démocratique, là où il est admis comme règle du jeu.

Le procédé le plus connu pour échapper à l'humilité numérique, c'est de prétendre parler au nom d'une force qui vous dépasse, mais que vous affirmez incarner. Courante caricature du cléricalisme.

Ainsi, il n'est pas un congrès politique de gauche sans qu'un orateur inspiré ne prétende parler au nom de la base. En général, il n'en fait pas partie. Dans tous les cas, personne ne l'a délégué pour être plus que lui-même.

A droite, viscéralement, l'égalité numérique est rejetée (on croit aux élites). L'expression classique de ce refus, c'est le vieux truc du pays réel

que la droite décrète incarner (c'est un don qu'elle reçoit en héritage!).

En général, l'opération pays réel — voyez les actuelles élections au Conseil des Etats — se fait en deux temps.

Premièrement une coalition (car on sait compter, même lorsqu'on conteste l'égalité numérique) afin d'obtenir le plein effet du système majoritaire.

Deuxièmement, le siège supplémentaire ainsi obtenu, injustifiable par l'arithmétique proportionnelle, est légitimé parce que seul le parti libéral, ou le parti radical, peut défendre les intérêts profonds du canton : il les connaît de science infuse !

Au moment où la gauche mène une bataille importante dans les cantons romands, et plus particulièrement à Neuchâtel, Genève et dans le canton de Vaud, pour obtenir une juste représentation au Conseil des Etats, il faut rappeler les exigences non formelles, mais profondes de la démocratie.

PS. En opposition avec les « incarnés » du « pays réel », au nom d'une conception rigoureuse de la démocratie, il ne saurait être question, à nos yeux que le parti socialiste signât un programme de législature interparti tant que les cosignataires dirigent ouvertement contre lui des coalitions à l'échelon cantonal. Nous aurons, après les élections, l'occasion de revenir sur ce point.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : Il n'y a plus de téléphoniste au numéro que vous avez demandé ; p. 3 : Fribourg : un parti peu locace ; pp. 4/5 : La qualité de la vie dans les lois fédérales : beaucoup de mousse, beaucoup de bruit — Sauver Genève et sa campagne : la droite dans le brouillard des slogans ; p. 6 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Il y a trente ans, le fascisme à Lausanne — La semaine dans les kiosques alémaniques : Des candidats au travail ; p. 7 : Point de vue ; p. 8 : Le consommateur oublié — Notes de lecture.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
No 335 23 octobre 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Philippe Abravanel
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

335

Il n'y a plus de téléphoniste au numéro que vous avez demandé

« 26 septembre 1975. Objet : emploi en qualité d'aide extraordinaire. Madame, Pour maîtriser la situation des années 70, nous avons lancé un appel pour nous prêter main-forte, appel auquel vous avez répondu. Les quelques mois d'emploi envisagés se sont prolongés jusqu'en automne 1974, où les services manuels furent encore plus allégés par suite d'automatisations. (...) Nous vous confirmons qu'effectivement, dès le 1er octobre 1975, tous les tours de service sont assurés par le personnel fixe et que nous devons à regret renoncer à vous employer.

(...) » Vu la situation difficile sur le marché de l'emploi, nous vous conseillons vivement de vous affilier sans tarder à une caisse de chômage.

» En vous remerciant pour votre collaboration et tous les services rendus, nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée ».

Signé : Direction d'arrondissement des téléphones.

Année de la femme, année des licenciements des femmes. Les avertissements, les mises en garde s'étaient multipliées dès les premiers signes de stagnation de l'économie : les travailleuses allaient être les victimes toutes désignées des compressions d'effectifs du personnel. Aujourd'hui, si les statistiques précises font cruellement défaut à ce chapitre comme à d'autres, tout indique que les prévisions les plus pessimistes se vérifient largement dans les faits.

Sur le marché de l'emploi en général, mais surtout dans les secteurs du travail à temps partiel et du travail à domicile les femmes ont largement « fait les frais de la conjoncture ». En bonne logique industrielle, le poids social de ces coupes sombres dans le monde salarial féminin (en Suisse, un travailleur sur trois est une femme) est minimisé : « salaire d'appoint », « double salaire », les expli-

cations sont là, toutes prêtes, pour justifier le renvoi prioritaire des travailleuses à leurs foyers. C'est faire bon compte de la réalité : dans son enquête, la commission nationale suisse pour l'Unesco n'indique-t-elle pas que le 17 % seulement des femmes salariées suisses utilisent leur salaire pour leur besoin personnel ? C'est faire bon marché de l'aspiration vitale à un salaire de la plupart des femmes. C'est contester enfin la valeur du travail féminin.

Revenons aux quelques lignes de la lettre de congé citée plus haut : elles sont caractéristiques d'un climat !

Le 26 septembre dernier une quarantaine d'auxiliaires téléphonistes recevaient donc par écrit leur congé, rapidement justifié en quelques lignes (« Plusieurs séances d'information ont eu lieu dans le courant de mars 1975. A cette occasion il vous a été communiqué que l'effectif autorisé serait entièrement complété par des classes d'apprenties en septembre »). Toutes des femmes, toutes au bénéfice d'une formation professionnelle (apprentissage) aux « téléphones », toutes réengagées comme auxiliaires à la suite de circonstances personnelles (mariage, notamment) après des années de travail régulier et à plein temps aux PTT. La direction leur faisait savoir cinq jours à l'avance qu'elles perdaient leur emploi...

On voit immédiatement le peu d'attention accordé à la situation de ces femmes, utiles, nécessaires pendant des années au bon fonctionnement du téléphone, puis brusquement considérées comme des poids morts eu égard à la rationalisation du travail dans ce secteur.

Sur le plan formel, la procédure appliquée paraît pour le moins contestable; elle reflète en tout cas la faiblesse de la position, légale particulièrement, des travailleuses à temps partiel.

La direction fait état d'avertissements verbaux donnés aux auxiliaires ce printemps, précisant d'autre part (dans un échange de correspondance ultérieur) que « la durée de l'emploi et du nombre d'heures à effectuer ne pouvant pas être réglés à l'avance, les formalités d'engagement avaient été

réduites », système qui permettrait un licenciement « une fois le travail terminé » (le règlement précise pourtant qu'une telle formule n'est envisageable que pour les auxiliaires qui ne seront pas occupées plus de deux mois... or les licenciées sont des téléphonistes chevronnées dont les PTT apprécient les services depuis des années, soit d'abord comme employées fixes, puis ensuite comme auxiliaires).

Les auxiliaires répondent que les entretiens individuels du printemps (qui avaient trait en effet à une diminution de travail à laquelle ferait suite une cessation des rapports de service vers la fin

S'agissant des auxiliaires, le règlement concernant le personnel précise à l'article 2000 :

Alinéa 1. Les rapports de service peuvent en tout temps être résiliés d'un commun accord. Lorsqu'un auxiliaire est engagé pour une période ou un travail déterminé, les rapports de service prennent fin sans plus à l'échéance du délai fixé ou une fois le travail terminé. Cela doit être précisé dans la lettre d'engagement ou lors de la communication verbale des conditions d'engagement.

Alinéa 2. Si les rapports de service ne sont pas limités par une date fixée d'avance, ils peuvent être résiliés de part et d'autre par écrit et sous indication des motifs, avec un délai de résiliation de 14 jours pendant les quatre premiers mois ; passé ce délai, les rapports de service peuvent être résiliés pour la fin du mois suivant celui où ils sont dénoncés. Lorsqu'il s'agit d'auxiliaires mineurs, les motifs de résiliation seront également portés à la connaissance du représentant légal.

des vacances d'été) n'avaient pas été suivis, comme promis, d'une confirmation écrite d'une part et d'autre part avaient semblé caducs puisque la totalité des personnes concernées avaient travaillé en septembre ! Elles protestent que, sur la base à la fois du Règlement concernant le personnel et

du Code des obligations, le délai de résiliation aurait dû être au moins d'un mois.

On admettra qu'un tel délai, même hors de toute interprétation des normes contractuelles, était le minimum en une période où la tension sur le marché de l'emploi interdira pratiquement à la majorité des licenciées de retrouver un poste équivalent ! La brusquerie de la direction des PTT ne trouve-t-elle pas aussi sa source dans les préjugés communément répandus à l'égard du travail féminin ? Dans cette perspective, deux remarques : — Si les téléphonistes lausannoises pâtissent de la situation d'autant plus comme femmes et comme auxiliaires à temps partiel, il est grave que de telles « bavures » aient pour cadre un service public où les garanties devraient être exemplaires sur les plans contractuel et humain.

— Si les téléphonistes lausannoises pâtissent de la situation sous le signe de la rationalisation, que penser d'une entreprise où les conséquences de la réorganisation du travail sont traitées aussi superficiellement que la situation de quarante travailleuses se trouve tout à coup modifiée sans qu'il soit possible de prévenir les intéressées dans des délais acceptables ?

Ni les auxiliaires réduites au chômage, ni les syndicats concernés ne se sont jusqu'ici hasardés à contester le bien-fondé des licenciements; mais déjà on peut lire dans l'hebdomadaire de l'Union PTT des protestations qui jettent un jour cru sur l'incident lausannois, telles ces lignes émanant de la section syndicale genevoise :

« A partir du 1er octobre 1975, et à l'ouverture de l'exposition mondiale des télécommunications « Telecom 75 » les PTT suisses suppriment pour la majorité des pays européens les services spéciaux à la clientèle tels que : communications payables à l'arrivée (PCV), communications personnelles (préavis) ainsi que les communications de caractère urgent. Ces mesures, qui vont à l'encontre d'un service à la clientèle digne d'une entreprise publique, laissent croire que les PTT doivent faire face à une grave pénurie de personnel. Or il n'en est rien ! Non seulement le per-

sonnel est en mesure d'assurer ces prestations, mais différentes directions de Suisse procèdent à des licenciements. A Genève, où de telles mesures ont été évitées, la direction a dû néanmoins réduire de 25 % la durée du travail d'une certaine catégorie de personnel et ceci sans compensation d'une caisse de chômage ».

En tout état de cause, bien qu'elles ne soient pas directement concernées comme syndiquées par le congrès de l'Union PTT qui se tenait ces derniers jours à Lausanne, les auxiliaires licenciées auront enregistré avec un sourire amer les déclarations rassurantes du conseiller fédéral Willi Ritschard, chef du Département des transports, des communications et de l'énergie qui soulignait devant les congressistes du Palais de Beaulieu : l'effort de rationalisation serait limité parce que les hommes ne peuvent partout être remplacés et qu'on ne veut pas les licencier (...) licencier des agents PTT, ce serait une politique antisociale, ingrate et surtout à courte vue; l'entreprise doit conserver tout son personnel qualifié, dont elle a de toute façon besoin, en prévision de la reprise économique.

De toute évidence, être femme et travailleuse, au surplus travailleuse à temps partiel, c'est trop de handicaps pour prétendre avoir droit aux mêmes garanties que l'ensemble du personnel des PTT.

FRIBOURG

Un parti peu locace

Caractéristique la réponse du parti radical au questionnaire interpellant tous les candidats fribourgeois aux Chambres fédérales (DP 330 : exposé des principales questions) à travers des thèmes répondant aux aspirations de huit groupements militants réunis pour l'occasion ! C'est la morgue d'une formation politique ayant pignon sur rue à Berne face à des groupuscules impertinents; c'est le refus du dialogue démocratique sous le signe du rapport traditionnel des forces dans notre pays; c'est le mépris des « professionnels » pour des amateurs à qui on jette en pâture un texte farci de lieux communs et de déclarations

d'intention sans portée pratique (et qui plus est indéfendable si l'on en juge par la prestation des représentants radicaux sur le petit écran).

On appréciera mieux l'escarmouche à travers les termes exacts de la lettre en question :

« Considérant

— que le choix des questions posées et unilatéral et qu'il reflète une tendance politique bien caractérisée

— que plusieurs questions sont vagues

— qu'il est extrêmement difficile dans plusieurs cas de donner une réponse aussi simple que oui ou non

le parti radical a décidé de ne pas répondre en détail à chaque question. En revanche, afin de vous faire connaître les positions du parti radical démocratique sur les questions politiques, nous vous remettons en annexe le programme du parti radical démocratique suisse « Objectifs », document dans lequel vous trouverez une réponse précise à la plupart de vos questions ».

Soit ! Dans notre système parlementaire les réponses fournies par les candidats (le PDC a lui aussi émis des réserves sur le procédé d'interpellation tout en répondant malgré tout, tandis que les socialistes et les représentants du Mouvement populaire socio-écologique — ces derniers trouvant là enfin une occasion de s'exprimer — jouaient franchement le jeu) ne sauraient les lier; à l'examen, elles ne brillent pas spécialement du reste par leur originalité ou leur courage.

Cette initiative devrait pourtant servir de signal d'alarme dans les partis traditionnels : au-delà des vagues programmes électoraux, des citoyens ont besoin de prises de position nettes sur des objets précis; cette façon d'annoncer la couleur, de donner des points de repères pour une réflexion, ne devrait pas être comprise comme un retour au mandat impératif des députés, ni comme une entrave à leur liberté de jugement; en tout état de cause, un examen attentif des liens des parlementaires radicaux, par exemple, avec les milieux économiques laisse apparaître la vraie nature des mandats impératifs s'ils existent.

La qualité de la vie dans les lois fédérales : beaucoup de mousse, beaucoup de bruit

La qualité de la vie : un des nombreux thèmes qui se font discrets en cette campagne électorale nationale. Reprenons les programmes électoraux de 1971 : lutte contre la pollution et environnement y tenaient une place de choix; ces thèmes étaient alors à la mode. Aujourd'hui, c'est un nouveau slogan qui, de la gauche à la droite, occupe le devant de la scène : la relance économique. Mais quelle relance et quelle économie ? Sur ce sujet les déclarations des partis sont plus que vagues... Et les soucis écologiques sont relégués au second plan comme s'ils entraient en compétition avec l'urgence d'un redémarrage de la machine économique.

En 1971, le peuple et les cantons acceptaient dans l'euphorie un nouvel article constitutionnel pour la protection de l'environnement, à une majorité écrasante, rarement vue dans ce pays.

Puis il a fallu préciser. Les choses se sont alors compliquées. Premier exemple. Mis sur pied à l'unanimité par une commission de quarante-cinq experts (présidée par Leo Schurmann), le projet en question a dormi sept mois dans les tiroirs de l'administration, avant d'être envoyé pour consultation aux cantons, partis politiques et organisations intéressées.

Levée de boucliers contre un projet

Ce projet prévoyait — car il faut en parler au passé — à côté de l'encouragement à la recherche, du recyclage des matières premières, des limites maximum pour les émissions de tout genre pouvant surcharger l'environnement, la tenue d'un bilan écologique par les entreprises, et le principe pollueur-payeur.

Le Département de l'intérieur, responsable de ce secteur, ajoutait à l'envoi un questionnaire tendancieux qui semble avoir été inspiré par le Département des finances.

Résultat. Appui des organisations de protection de l'environnement et des syndicats; refus du Vort, de la chimie, de la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, en fait des cantons. Les raisons ? Atteinte à l'autonomie des cantons et des communes; poids trop lourd pour l'économie privée; problèmes non encore résolus... La solution ? Une loi plus générale assortie de lois d'application cantonales pour les uns, plusieurs lois spéciales pour les autres. Bref, pour tous, le moins de contraintes possible ! Chacun reconnaît la nécessité théorique de protéger l'environnement mais s'empresse de se réfugier derrière des arguments qui sentent le rance pour justifier son inaction.

Actuellement, il est question au Département de l'intérieur de formuler un nouveau projet et de le soumettre éventuellement à une nouvelle consultation. Une fois encore les pouvoirs politiques ont adopté la méthode de la temporisation qui donne l'illusion de l'action.

L'illusion de l'action

Deuxième exemple. Au cours de cette législation un autre sujet concernant l'environnement a été abordé : la lutte contre les gaz d'échappement et le bruit des véhicules à moteur. Le Conseil fédéral a livré un rapport à ce sujet qui a été adopté sans opposition notable par les Chambres. Kurt Furgler n'a à cette occasion pas lésiné sur la mise en scène — on a même eu droit à une démonstration pratique dans la salle du Conseil des Etats (si l'on fait pourtant le compte réel des efforts fournis, le chef du Département de justice et police semble plus empressé lorsqu'il s'agit de développer les forces policières que lorsqu'il s'agit de poursuivre la lutte contre les nuisances chaque jour plus intolérables des véhicules à moteur).

Dès le 1er octobre tous les véhicules à moteur nouvellement mis en circulation en Suisse doivent

donc être conformes aux normes européennes concernant les gaz d'échappement. Au 1er janvier de cette année la teneur en plomb de l'essence a été abaissée. Dès 1977 de nouvelles limites de bruit doivent entrer en vigueur. Une action énergique donc ? en fait l'illusion de l'action une fois encore...

Il n'est pas question ici d'entrer dans le détail des chiffres. Force est simplement de constater que la Suisse s'aligne sur les autres pays et rien de plus. Il y a pire : certaines de ces mesures sont en retrait par rapport à l'état actuel de la technique. Des constructeurs de voitures ont maintenant déjà produit des moteurs qui rejettent moins de gaz que la quantité qui sera tolérée en Suisse dans sept ans ! L'abaissement du niveau de bruit (2 à 4 décibels) se réfère à une situation qui date des années cinquante !

La fondation « Suisse saine maintenant » a démontré — sur la base des véhicules examinés entre 1972 et 1974 — que 70 % des voitures de moins de 50 CV, 50 % des voitures de plus de 50 CV, et 65 % des autobus satisfont aujourd'hui aux exigences qui sont prévues pour 1977...

Ce qui n'a pas empêché les autorités et les groupes de pression de l'automobile de traiter l'association « Suisse saine maintenant » d'utopiste et de mettre en doute ses compétences. Pourquoi alors la Division de police s'est-elle crue obligée de diffuser cinq mois plus tard un rapport complémentaire au texte du Conseil fédéral et qui lui a été fourni par cette même fondation ? Le Conseil d'Etat zurichois est-il composé de farfelus, qui vient de transmettre à Berne un rapport très sévère pour les mesures fédérales envisagées : « Les nouvelles mesures prévues pour 1977 ne seront d'aucune stimulation pour les constructeurs et les importateurs ! Au contraire, il est à craindre que l'industrie automobile utilise le temps à disposition pour diminuer son effort. Ces craintes sont d'autant plus fondées que plusieurs produits nouveaux donnent des résultats moins bons que les mêmes produits il y a quelques années ».

Un dernier moyen de riposter

Comment s'étonner dans ces conditions que deux initiatives populaires soient déposées — l'une contre le bruit, l'autre contre les gaz d'échappement. On dira que cette matière n'est pas constitutionnelle, que les pouvoirs publics sont surchargés, que n'importe qui demande n'importe quoi, qu'on abuse de la démocratie; c'est pourtant le dernier moyen pour ceux qui prennent au sérieux la qualité de la vie de se faire entendre; le moyen surtout de donner au citoyen une autre information que celle monopolisée et manipulée par l'administration et les « lobbies » de tous genres. Aux dernières nouvelles la seule réponse qui soit parvenue de Berne est un projet visant à augmenter le nombre des signatures nécessaires pour l'exercice des droits populaires...

Sauver Genève et sa campagne: la droite dans le brouillard

En aucun canton suisse, sinon à Bâle-Ville, les problèmes posés par la dégradation de l'environnement ne pèsent autant sur la vie politique qu'à Genève. Il n'est de semaine où l'opinion publique ne soit sensibilisée à une nouvelle menace contre une cité, attaquée simultanément par la spéculation et l'automobile, à une nouvelle menace contre une maigre campagne rongée par des autoroutes, par l'aéroport et bientôt peut-être par l'usine nucléaire de Verbois.

Les Bâlois ont voté avec leurs pieds (émigration) et pour faire face à la dépopulation leur gouvernement lance aujourd'hui un effort sans précédent pour rendre la ville attractive et y faire revenir ceux qui ont élu domicile au-delà des frontières cantonales tout en continuant à travailler dans le centre urbain.

L'absence de parti écologiste

Les Genevois n'en sont pas là; fait plus étonnant, ils n'ont même pas tenté de créer un parti écolo-

gique à l'instar des Fribourgeois, des Lausannois, des Neuchâtelais. On peut se demander quelle forme politique prennent alors leurs préoccupations dans ce domaine, de quelle manière les partis notamment les prennent en charge.

Passons donc les formations concernées en revue! La réponse des trois partis majoritaires de la droite classique aux besoins écologiques de leur électorat est tout qu'originale: des slogans vigoureux, des commissions d'études, et le tour est joué... une position assez généralement négative sur les problèmes importants de l'heure est ainsi camouflée avec les moyens du bord; on se souvient pourtant de tests récents où la droite n'a pas pu cacher son vrai visage: référendum contre l'extension de l'aéroport, contre l'autoroute périphérique, campagne contre l'usine nucléaire de Verbois ou pour une priorité de principe aux transports publics, augmentation du budget de ces derniers...

Un slogan comme « Oui à la qualité de la vie, oui à l'agrandissement de l'aéroport » lancé par le PDC à l'époque illustre bien cette dialectique un peu particulière!

Normale pour le parti radical dont la clientèle ne semble pas encore vraiment sensibilisée à ces problèmes, cette attitude étonne déjà davantage de la part des libéraux. Peut-être faut-il voir là le poids des responsabilités gouvernementales et de la présence de M. Jaques Vernet à la tête du Département des travaux publics. Dans ce domaine, il faut en effet un esprit résolument imaginatif et non-conformiste pour résister à la tentation de faire rimer systématiquement « efficacité » et « mètres cubes de béton coulés ».

Le parti démocrate-chrétien, lui, n'est à ce chapitre pas univoque: deux députés, membres de l'Institut de la vie, poursuivent en son sein un combat que les échecs ne ralentissent pas et qui, à l'occasion, débouche sur un succès (loi sur l'amélioration de principe des transports publics).

L'extrême-droite a, elle, une position plus claire sur tous les objets disputés: les Vigilants apparurent aux xénophobes de M. Schwarzenbach

trouvent dans le maintien de certains équilibres naturels un calmant à leur angoisse devant l'évolution d'un monde sur lequel ils n'ont pas prise. En fait, c'est à gauche qu'apparaissent les partisans les plus convaincus d'un développement global de la ville et du canton, développement fondé sur un ensemble d'exigences prioritaires (économie, qualité de la vie, court terme, long terme) et non plus sur la seule croissance économique à court terme.

Le camp des socialistes

Qu'il s'agisse de référendums, d'initiatives populaires ou de votes au Parlement, les socialistes se sont trouvés dans le même camp que les organisations de défense de la ville et de l'environnement; ils furent même parfois à l'origine de la riposte.

On a pu craindre un instant qu'ils n'aient à subir des pressions semblables à celles que nous avons relevées dans le cas des libéraux, et ce à cause du poids de la présence d'un socialiste (Claude Ketterer) à la tête du dicastère des Travaux de la Ville de Genève; ce fut le conflit des Minoteries, ce soulèvement de tout un quartier pour la défense d'un espace vert; la suite montra que cet accident regrettable n'était pas caractéristique d'une politique qui s'affirme axée essentiellement sur le respect des densités acceptables et sur la création d'espaces verts.

Le poids de l'économisme

Sur bien des points, le Parti du travail rejoint l'attitude socialiste. Parfois cependant, l'économisme l'emporte (à moins que l'âge de la majorité des dirigeants n'ait joué là un rôle déterminant). Les déclarations de Jean Vincent ont vulgarisé l'appui de son parti à la construction de centrales nucléaires, et le récent vote sur l'autoroute périphérique a vu s'abstenir le PdT (relance oblige) après qu'il ait clairement appuyé le lancement du référendum...

● SUITE ET FIN AU VERSO

Sauver Genève et sa campagne (SUITE ET FIN)

Ainsi, les partis s'opposant et faisant le peuple juge de leur différend à chaque objet de quelque importance, les problèmes de l'environnement, dans la vie politique genevoise, n'ont pu se dissoudre simplement comme ailleurs dans une attitude contradictoire où les principes sont largement approuvés tandis que stagnent les solutions pratiques. Mais il y a plus fondamental : l'irruption de l'écologie a fécondé l'analyse des partis qui, tels le Parti socialiste, ont voulu en assumer les exigences ; elle a ainsi fait éclater une définition trop souvent unidimensionnelle et étroitement économiste de l'homme aliéné ; elle a redonné l'initiative à des groupes de base, décidés à ne pas remettre leurs destins à d'autres, mais prêts à considérer les partis comme des relais indispensables vers les décisions politiques.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Il y a trente ans, le fascisme à Lausanne

De Claude Cantini, je viens de lire avec intérêt une petite histoire du fascisme italien à Lausanne (extrait de la revue « Italia contemporanea » : « Per una storia del fascismo italiano a Losanna »). Des choses que je savais — dans les années 30, j'habitais au bas du Valentin, non loin de la « Casa d'Italia » — d'autres que je ne savais pas ou que j'avais oubliées.

Par exemple, cette déclaration de 1924 du conseiller fédéral Motta : « Le fascisme est un phénomène grandiose de la politique italienne actuelle ». Ou encore : « Le mouvement fasciste, qui a restauré en Italie la paix sociale, la discipline et les autres valeurs spirituelles, a été accueilli en Suisse avec sympathie ». (Bulletin sténographique officiel de l'Assemblée fédérale, Berne 1924).

(Le même Motta se trouvait par hasard à Genève en novembre 1932. Entendant le bruit de l'émeute et les coups de feu, il dit paraît-il : « Eloignons-nous : ce n'est pas ici la place d'un conseiller fédéral... »).

Après tout, c'était en 1924, et jusqu'à l'affaire d'Abyssinie, dix ans plus tard...

Mussolini à l'Université

Plus surprenante, la remise à Mussolini du titre de « docteur honoris causa » de l'Université de Lausanne en 1937 — c'est-à-dire après la conquête de l'Ethiopie et dans un temps où l'Italie fasciste prenait une part décisive à l'assassinat de la République espagnole... A se demander si le « Nouvelliste valaisan » n'a pas raison et si nous ne sommes pas quelquefois portés à faire fi de notre neutralité ! Mais non, le « Nouvelliste » est trop pessimiste : en 1929, par exemple, le Conseil fédéral interdisait à l'écrivain Salvemini (« Memorie di un fuoriuscito »), exilé à Londres, de faire une conférence à Lugano devant la Société Manzoni.

A lire Claude Cantini, on se persuade que M. Schwarzenbach n'avait que peu d'adeptes durant l'entre-deux-guerres : on compte à Lausanne en 1920, sur 68 000 habitants, 4 400 Italiens ; 4 900 en 1930 ; 3 575 encore en 1941, alors que la guerre en a rappelé bon nombre en Italie. Ils peuvent lire chaque semaine « Le fasciste suisse » (édition en allemand et en italien), qui précède de peu la fondation en novembre 1933 de la Fédération fasciste du canton de Vaud et de la Fédération fasciste suisse de Rome, dont le premier congrès, en décembre 1933 à Lausanne, élit le colonel Arthur Fonjallaz à la tête du « Fascisme suisse »...

Une initiative

Le tout culminera en 1937 avec le lancement par l'Action helvétique (Front national, Heimatwehr, Volksbund, Union nationale) d'une initiative demandant l'interdiction des Loges maçonniques... Repoussée par 515 000 voix contre 235 000 !

Il faut souhaiter que les vingt-cinq pages de Claude Cantini soient traduites en français.

A propos : si j'étais vous, je lirais sans plus tarder d'Emile Ajar, « Devant soi la Vie » (Mercure de France). C'est la bouleversante histoire d'une vieille Juive qui a adopté un petit Arabe — voilà dix ans que je n'avais rien lu d'aussi émouvant.

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Des candidats au travail

« *Leserzeitung* » (15), qui vient de passer le cap des 3000 abonnés, s'est penché sur l'activité professionnelle des 1948 candidats qui, sur 171 listes, espèrent entrer au Conseil national. L'article contient 15 tableaux analysant les professions des candidats des 15 partis : Parti démocrate-chrétien, Parti socialiste suisse, Union démocratique du centre, Républicains de Schwarzenbach (MNA, Vigilance), Action nationale, Alliance des indépendants, Parti radical-démocratique, Parti évangélique populaire, Organisations progressistes (POCH), Parti du travail et POP, Ligue marxiste-révolutionnaire (LMR), Liste de femmes de Zurich, Parti libéral-démocratique (LIDUS), Team 67 d'Argovie, Parti chrétien-social. Team 67 présente le moins de candidats (13) et le Parti radical démocratique le plus (286). (Au total ce sont 1767 candidats, dont 278 femmes qui sont détaillés, car « *Leserzeitung* » n'a pas analysé quelques listes de caractère local et celles des cantons où il n'y a qu'un siège à pourvoir).

Les groupes professionnels mentionnés sont au nombre de 12, mais tous ne sont pas exactement représentés dans les proportions qu'ils ont dans la population. Si nous tenons compte des deux groupes professionnels les plus représentés dans chaque parti, nous obtenons les données sui-

vantes : dans tous les partis, la catégorie intitulée « classe moyenne universitaire » (*Akademischer Mittelstand*) occupe un des deux premiers rangs, l'autre étant occupé par les juristes au PDC, chez les libéraux et à Team (à égalité avec les employés), tandis que les entrepreneurs et directeurs occupent un des deux premiers rangs chez les républicains de Schwarzenbach, à l'Action nationale, à l'Alliance des indépendants, chez les radicaux, sur la liste féminine zurichoise et au Parti évangélique populaire. Ce sont les paysans qui occupent un de ces deux rangs à l'UDC, les fonctionnaires et magistrats permanents chez les socialistes, les employés chez les chrétiens sociaux et au POCH, les ouvriers spécialisés (à égalité avec les employés au PDT-POP, les étudiants et écoliers à la LMR. Une étude à retenir pour juger de la composition des nouvelles Chambres fédérales.

Energie: BBC place ses pions

Donc, au chapitre de la diversification de sources d'énergie, le Conseil fédéral rejoint parfaitement les conclusions des experts de Brown Boveri. Le premier vient de déclarer qu'il serait prématuré de vouloir réaliser un plan national d'économie d'huile de chauffage en faisant appel à l'énergie solaire.

C'est la Société suisse pour l'énergie solaire qui, en février dernier, avait publié un plan prévoyant d'économiser l'huile de chauffage en chauffant l'eau en été à l'énergie solaire pour les besoins du ménage (économie prévue par an : un million de tonnes). Le Conseil fédéral, tout en laissant il est vrai une petite porte ouverte à cette idée pour le futur lointain, la refuse nettement pour l'instant en contestant le montant des économies prévu, en soulignant le poids des investissements nécessaires et en mettant en garde contre les atteintes au paysage, dans les agglomérations surtout.

Les experts de Brown Boveri, eux, soulignent dans un récent rapport que les seules possibilités

pour atténuer notre dépendance actuelle, unilatérale, à l'égard du pétrole résident dans l'énergie nucléaire et le gaz naturel, beaucoup plus modestement, et en queue de liste, dans l'énergie solaire surtout pour la préparation d'eau chaude en été. Et ces spécialistes de préciser que l'effort financier à prévoir pour diminuer notre dépendance à l'égard de l'or noir se chiffrera probablement à plus d'un milliard par an.

Voilà une belle unité de vues qui devait rassurer tous ceux qui doutent du bien-fondé de la politique globale de l'énergie actuellement en cours d'élaboration dans notre pays !

Un léger couac pourtant dans cette merveilleuse

POINT DE VUE

La ruée vers l'ordre

Non, il n'y a jamais eu d'autre loi, dès l'aube du Précambrien, que celle qui dit : « Espèces de tous les pays, entre-dévorez-vous ! Variétés de tous genres, concurrencez-vous et détruisez-vous les uns les autres ! »

Non, jamais, jamais, jamais aucun équilibre, aucun ordre définitif n'a existé sur cette basse Terre, infime boule qui tourne parmi d'autres boules qui tournent parmi d'autres boules qui se font avaler en cinq sec par le premier trou noir venu.

Alors, quoi ?

Alors ces gens qui braillent en réclamant de l'Ordre, leur Ordre, ces gens ne me font même plus sourire. Ils veulent rétablir l'Ordre, ces futiles et pitoyables pantins qui ne font, en réalité qu'accélérer la venue d'un de ces accès d'autodestruction que sait si bien s'organiser, de temps à autres, l'espèce *Sapiens*. Ah ! ces imbéciles flasques et satisfaits qui imaginent qu'ils sont parfaits, achetés, qu'ils trônent sur la dernière marche de l'Évolution, qu'ils sont, eux, en ordre.

Là est l'erreur. La vanité. L'aveuglement.

Nous, mammifères, ordre des primates, famille des hominiens, genre *homo*, espèce *sapiens*, nous

harmonie. On apprend que la Société de construction électriques Brown Boveri à Mannheim, succursale à 100 % du groupe suisse de Baden, a conclu avec le groupe Okal, le plus grand constructeur de maisons préfabriquées de la République fédérale allemande, un accord prévoyant l'emploi dans ses maisons du système de chauffage d'eau par énergie solaire mis au point par BBC (dès cette année, une série de maisons préfabriquées d'Okal, montées en Basse-Saxe, seront équipées de telles installations à titre expérimental). Un accord conclu à tout hasard probablement... Pour être là au moment voulu... Si jamais l'énergie solaire se révélait exploitable à court terme...

sommes plutôt mal foutus, mal construits, bricolés. Nous ne sommes pas très beaux, premièrement. L'architecture générale, ensuite, est franchement médiocre. L'équilibre est instable.

En bref, il faudrait tout refaire, redessiner. Celui ou celle qui nous a faits manque désespérément d'imagination.

Le pire, c'est ce que nous avons sous le chapeau : le cerveau. Quel gaspillage ! Cette fabuleuse galaxie de neurones et de synapses, nous n'en savons — c'est un comble — à peu près rien. Ce centre de régulation et de commande, c'est à peine s'il nous intéresse ; ça, c'est proprement incroyable ! Scandaleux ! C'est d'ailleurs bien une preuve — parmi d'autres — qu'il n'est, et il s'en faut de beaucoup, pas au point. Il coince, il péclote, il reste inutilisé aux neuf dixièmes. Certes, par moments (rares, si rares...) le système s'ouvre, se dilate, mais c'est pour se refermer aussitôt et recommencer d'ergoter lamentablement.

Oui, le cerveau est mal fait.

Ou mal utilisé. Mais s'il était bien fait, le mode d'emploi se trouverait dans l'emballage.

Donc, il va falloir en changer.

Il est même grand temps qu'on s'y mette. Sinon une quelconque bestiole va devoir recommencer toute l'expérience.

Gil Stauffer

Le consommateur oublié

Un débat contradictoire opposait, il y a dix jours à Epalinges, deux candidats au Conseil national, le radical Maurice Rochat et le socialiste Philippe Abravanel. Il fut courtois, mais animé, et les questions du public reflétaient deux approches différentes de la crise économique et des remèdes possibles, presque deux états d'esprit différents, le premier confortable et pessimiste, le second inquiet et optimiste.

Lorsque l'industrie sidérurgique française affronta sous les présidents de Gaulle et Pompidou de sérieux problèmes de structure, ses dirigeants, appuyés par le gouvernement, décidèrent de déplacer les haut-fourneaux de l'est au sud. Et l'on construisit près de l'étang de Berre le grand complexe de Fos, plus proche à la fois des nouvelles sources de matière première et des voies maritimes. Sur le plan économique, le choix était rationnel, et il fallut la crise de l'automobile pour éteindre le second haut-fourneau et réduire de moitié la production du premier. Mais au niveau de la qualité de la vie, ce fut un désastre. On négligea de pré-

voir les équipements sociaux, on déporta des familles entières de Lorraine aux Bouches-du-Rhône en les menaçant de chômage, on parqua dans de véritables camps, éloignés de tout, des dizaines de milliers de Nord-Africains. L'homme était mis au service de l'usine, au lieu de l'usine au service de l'homme.

Devant la crise économique actuelle, la doctrine officielle procède du même vice fondamental, du même manque d'imagination et de réalisme humain. Elle rappelle que sans la place de travail, l'homme n'a pas de moyen d'existence mais elle oublie que la place de travail est destinée à l'homme et non pas à l'accumulation du capital. On cherche donc le remède dans une relance de la croissance-tabou, avec pour critère le profit plutôt que les besoins du consommateur. L'humanité, disait Roorda, ne sait pas où elle va mais elle y va le plus vite possible.

L'économie suisse est un train qui roulait de plus en plus vite sur ses rails. On a essayé de renforcer les freins : c'étaient les arrêtés contre la surchauffe. Puis il y eut des ratés, pannes d'électricité, chutes du pantographe, voies abîmées : on

répara le générateur, la ligne à haute tension, les rails. Le train peine tout de même : on décroche un wagon d'Italiens, un autre d'invalides et de travailleurs âgés, un troisième de femmes. On cherche à moderniser le matériel, à rationaliser l'exploitation. Mais personne ne semble s'apercevoir qu'il existe peut-être d'autres moyens de transport : la route, l'air ou l'eau. Et au voyage d'autres buts que le profit pour le profit, la production pour la production, la consommation pour la consommation.

Certes la crise exige-t-elle des remèdes d'urgence : assurance-chômage généralisée (mais vraiment généralisée), travaux d'infrastructure, recyclage dans des secteurs où sévit encore la pénurie de personnel (hôpitaux par exemple, et soins à domicile), recherche. Quand il y a le feu, on appelle les pompiers. Mais à moyen terme il s'agit de remodeler la société et l'économie en introduisant le congé-formation à tous les degrés, la participation véritable dans l'entreprise et, finalement, l'orientation de la production dans l'intérêt du consommateur.

NOTES DE LECTURE

Zéro mais positif

Sept ans de mariage, délibérément sans enfants. Passé le temps des étonnements continuels et des grands élans. Laurence dérive, trop lasse pour rechercher le sursaut. Et pourtant, elle se lance un ultime défi : vibrer. Ce sera « Amsterdam pour ne pas pourrir ». Mauvais choix : quatre vilains jours de pluie, sans Rembrandts ni beaux éphebes disponibles. Ce voyage laisse un relent de sordide, et renvoie directement à l'angoisse diffuse que Laurence avait justement voulu fuir. Tout à sa musique et à ses compagnons en Schubert, Jean-Marc perçoit assez distraitemment le trouble de sa femme, sans soupçonner les grands chavirements et les révoltes qui habitent cette

« paresseuse », cette obstinée qui ne veut ni de la maternité-sauvetage, ni du retour au piano de son adolescence, et encore moins de l'épanouissement dans le travail (comme on dit).

L'affleurement de tous ces refus, et la préparation au départ qu'ils imposent, se fait progressivement, tout au long du deuxième roman d'Anne-Lise Grobéty intitulé « Zéro positif » (« sang commun, aucune originalité, vulgaire sang universel »). Même technique de récit que dans « Pour mourir en février » : par retouches successives, comme en spirales, au rythme de la mémoire et surtout de la difficile acceptation des faits quand ils sont mis en mots.

Même écriture certes, mais avec en plus, en forme de clins d'œil au lecteur, ces précieux paragraphes en italiques, dont l'humour et la saveur ne cachent pas la signification souvent lourde; car dans ces

passages qui livrent les pensées intimes de Laurence, A.-L. Grobéty démontre une étonnante maîtrise à transcrire tout ce fatras d'associations d'idées, de dérapages sur les consonances, de jeux de mots faciles, qui se bousculent en permanence à l'arrière de notre esprit et demeurent non dits, par suite d'autocensure ou peut-être pour une cause s'apparentant à l'acte manqué (pourquoi ne parle-t-on pas de parole manquée, source aussi intarissable de malentendus inextricables que les fameux mots de trop ?).

Plus ample que « Pour mourir en février », « Zéro positif » est aussi un roman très fort, parce qu'il saisit à nouveau une destinée individuelle à un moment universel : celui de la rupture, de la fin d'une passion.